



CHUZELLES

Dernière mise à jour le : 03 août 2023

Aléas climatiques

Canicule

Définition du risque





Tempête, orage, canicule, grand froid, neige et verglas sont autant de risques météorologiques qui peuvent toucher la commune. Les événements météorologiques tels que canicule, vent fort, pluies abondantes, sont réguliers. Néanmoins le changement climatique qui se produit actuellement laisse présager d'un renforcement et d'une accélération de certains de ces aléas. Ils provoquent des dommages matériels et environnementaux. L'impact est souvent fort sur la vie de la population, les axes routiers deviennent difficilement praticables. Dans certains cas leur incidence porte atteinte à la sécurité des personnes. Ils sont pour la plupart prévisibles, plusieurs heures ou plusieurs jours à l'avance.

Une canicule survient lorsque les températures deviennent élevées, de journée comme de nuit, pendant une période de quelques jours à plusieurs semaines.

Une canicule est caractérisée par une température élevée et une amplitude thermique faible empêchant à l'organisme humain de récupérer.

Plusieurs canicules ont été répertoriées en France dans les années 1947, 1953 et 2003.

Le plan départemental de gestion d'une canicule est opérationnel chaque année du 1er juin au 1er octobre. Il est constitué de 4 niveaux d'alerte destinés à organiser l'aide aux personnes âgées en résidence ou à domicile.

-  : Situation normale, pas de vigilance particulière.
-  : Situation légèrement préoccupante, début de vigilance.
-  : Situation très préoccupante, être très vigilant.
-  : Situation préoccupante à l'extrême, être très vigilant.

Les risques climatiques sont présents sous différentes formes : canicule, vent-violent, orages, neige/verglas, pluie-inondation. Les vents-violents ont plusieurs origines : les tempêtes, les orages, les trombes et les tornades. Une procédure de vigilance météo a été créée pour gérer ces risques.

Elle est composée d'une carte de France-métropolitaine qui signale par département à l'aide d'un code couleur (vert, jaune, orange, rouge) et de pictogrammes (en cas de niveau orange ou rouge), la nature du phénomène météorologique attendu. Cette carte est réactualisée au moins deux fois par jour à 6h et 16h et signale si un danger menace un ou plusieurs départements dans les 24 heures. Le niveau orange impose une vigilance face à des phénomènes dangereux attendus.

Le niveau rouge impose une vigilance absolue face à des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle.

Conséquences

Les personnes les plus fragiles face au « coup de chaleur » sont les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants de moins de 4 ans, les personnes isolées, les personnes sans domicile fixe dont la déshydratation peut être extrêmement rapide, et les consommateurs de produits ou de médicaments psychotropes.

En effet, les fortes chaleurs obligent le corps à beaucoup transpirer pour réguler sa température ce qui peut conduire à une déshydratation.

Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

Les symptômes d'un coup de chaleur sont :

- Une fièvre supérieure à 40° C.
- Une peau chaude, rouge et sèche.
- Des maux de tête, des nausées, une somnolence.
- Une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.



CHUZELLES

Actions

- Informer la population de la conduite à tenir (Alerte).
- Recenser les besoins, et les transmettre rapidement au poste communal de crise en Mairie.
- Apporter son concours aux membres du CCAS pour porter secours aux personnes les plus fragiles. (Voir tableau des personnes fragiles).
- Dans le cadre du plan « canicule » distribuer des bouteilles d'eau ou des brumisateurs et prévoir l'hébergement dans des salles climatisées (mairie, crèche).
- Signaler à la Préfecture toutes les difficultés concernant le déroulement du plan « Grand Froid » et « Canicule ».
- Tenir à jour la liste des personnes âgées résidant dans la commune.
- Suivre l'évolution des différents niveaux sur [http:// www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- S'assurer de la transmission au service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture des éventuels changements de numéros téléphoniques des responsables.
- Informer la population de la conduite à tenir en relayant les prévisions liées au phénomène transmis par l'automate d'alerte de la préfecture.
- Interdire les manifestations de plein-air prévues dans la commune.
- Suivre l'évolution du phénomène en cours par l'intermédiaire des cartes de vigilance sur [http ://www.meteofrance .com](http://www.meteofrance.com).
- Recenser les besoins et les transmettre rapidement au poste communal de crise en Mairie.
- Organiser l'hébergement et/ou le ravitaillement des personnes éprouvées ou sinistrées.

Risques sur la commune

La canicule d'août 2003 a mis en évidence l'isolement et la solitude d'un grand nombre de personne âgées. Un constat qui a conduit à la mise en place d'un plan de gestion de la canicule qui repose sur la mobilisation de tous (services de l'Etat, collectivités locales, associations, professionnelles de la santé, etc.). L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

- La chaleur fatigue toujours.
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.
- Les périodes de fortes chaleurs sont propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie.